



**EPSM de Caen**

cgtchscaen@gmail.com

# UNE BELLE VICTOIRE POUR LE PERSONNEL DE LA M.A.S. DE BOULON

**La forte mobilisation du personnel de la MAS de Boulon, soutenu par la CGT, le 20 février a permis de remporter de nombreuses revendications !**

Le mardi 05 mars, la CGT a rencontré une nouvelle fois le Directeur, accompagné de la nouvelle Directrice des Ressources Humaines au sujet du mouvement social à la M.A.S.

Ce mouvement de grève a porté ses fruits ! La direction s'engage à modifier les accords locaux, et reconnaît l'investissement professionnel des agents de la MAS.

Le 05 avril, lors du prochain CSE, il sera validé officiellement :

- La possibilité pour les agents de la M.A.S de bénéficier du paiement en heures supplémentaires, un problème d'équité entre agents de l'EPSM résolu ! Pour rappel, la CGT réitère sa demande de postes supplémentaires, afin d'éviter aux agents de faire des heures sup.
- Les AMP affectés à la M.A.S seront stagiaires au bout de 9 mois, comme les aides-soignant-es !

La Direction s'engage à attribuer les mensualités de remplacement nécessaires pour que tous les agents puissent partir sereinement pendant les congés estivaux.

De plus, la Direction va travailler à l'évaluation de la charge de travail du personnel pour requalifier les tableaux de service et parallèlement demander des subventions à l'ARS dans le but d'obtenir des postes supplémentaires.

La CGT reste vigilante aux conditions de travail et aux engagements pris pour la M.A.S de Boulon, nous veillerons à ce que ces promesses soient tenues !

La CGT sera attentive à la reconnaissance et au respect par toute la hiérarchie du travail effectué par les agents à la M.A.S !

**Encore BRAVO aux agents de la M.A.S  
qui se sont MOBILISÉS pour leurs  
conditions de travail !**



Ne pas jeter sur la voie publique

Le 07 mars 2024